



COMMUNIQUE

Assemblée Générale Mixte des Actionnaires du 19 Décembre 2017

L'Assemblée Générale Mixte de la société COLORADO s'est réunie le 19 Décembre 2017 à Casablanca, 5 allées des orchidées Ain Sebaâ.

L'Assemblée a approuvé à l'unanimité les résolutions suivantes :

A- A titre Extraordinaire

1. Mise en harmonie des statuts avec la loi 20-05 ayant complété et modifié la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes,
2. Pouvoirs en vue d'effectuer les formalités légales.

En revanche, L'Assemblée n'a pas approuvé la résolution suivante :

B- A titre Ordinaire

3. Distribution d'un dividende exceptionnel.

En effet, cette résolution n'a pas été approuvée du fait que conformément à la loi sur les SA, les dividendes distribués à titre exceptionnel doivent être prélevés sur les réserves facultatives et non sur le report à nouveau.

L'Assemblée Générale a décidé de surseoir cette décision jusqu'à approbation de la constitution de ladite réserve par la prochaine AGO.

COLORADO

Société Anonyme au Capital de 120 882 080 DH DH
Siège Social : Route Mly Thami Km 15 commune rurale Oulad Azouz
Dar Bouaâza (province Nouacer) - Casablanca
RC Casablanca : 28509
Site Internet : www.colorado.ma
